

LA PARLOTE

DÉCEMBRE 2024



Dans ce numéro :

- 3 sorcières en action **2**
- Résultats de la recherche sur les femmes **2-3**
- Témoignage inspirant **3**
- Violences subies par les femmes avec limitations fonctionnelles **4**
- Une nouvelle direction **4**
- Formation ADS+ **5**
- Invitation lancement recherche **5**
- Vœux de Noël **6**
- Que des miettes pour les femmes **6**

Ont contribué à ce numéro:

Texte:

Francyne Ducharme
Mise en page
Maryse St-Arneault



MOT DE LA PRÉSIDENTE

La 25e année de la TCMFCQ vient de se terminer. 25 ans de défense collective des droits des femmes, 25 ans à défendre l'égalité, l'équité, la justice sociale, la solidarité, l'ouverture et l'engagement. D'ailleurs le 2 mai dernier s'est tenu une soirée mémorable afin de souligner cet engagement d'un quart de siècle au Centre-du-Québec.

La TCMFCQ ne s'est toutefois pas contentée de faire la fête cette année. De nombreuses actions, recherches et communications ont été réalisées afin de poursuivre sa mission. La gestion de l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2024 et le travail pour son renouvellement, en incluant cette fois-ci les 5 MRC du

Centre-du-Québec, en notamment une conférence d'Ariel Gagnon sur les violences envers les femmes transgenre, dans le cadre des 12 jours contre la violence faite aux femmes.

À cela s'ajoute de nombreuses publications sur les réseaux sociaux, où la TCMFCQ est de plus en plus visible et la publication régulière des infolettres La Parlole et du VirtuELLES.

Enfin, 2023-2024 a aussi été la poursuite de la préparation de la relève à la direction générale. Le transfert progressif des tâches et la formation de la future directrice se sont poursuivis tout au cours de l'année. Ainsi, d'ici quelques mois, Mme Ducharme pourra profiter d'une retraite bien méritée en sachant que la TCMFCQ est entre de bonnes mains.

Les communications ont aussi pris une place importante en 2023-2024. D'abord, un tout nouveau site internet a vu le jour en mars dernier. Un site plus actuel, simplifié et offrant une plus grande flexibilité, est donc maintenant en ligne. Nous avons aussi pu visionner quelques balados et webinaires,

notamment une conférence d'Ariel Gagnon sur les violences envers les femmes transgenre, dans le cadre des 12 jours contre la violence faite aux femmes.

Enfin, 2023-2024 a aussi été la poursuite de la préparation de la relève à la direction générale. Le transfert progressif des tâches et la formation de la future directrice se sont poursuivis tout au cours de l'année. Ainsi, d'ici quelques mois, Mme Ducharme pourra profiter d'une retraite bien méritée en sachant que la TCMFCQ est entre de bonnes mains.

Eve Champagne, présidente

LES TROIS SORCIÈRES EN ACTION

Trois sorcières de la TCMFCQ avaient invité, le 31 octobre dernier, les membres de la Table à se rendre à la l'assemblée générale annuelle. Moment important où on ouvre le grand livre de la sorcellerie pour connaître les actions réalisées en cours d'année, celles à venir et élire d'autres sorcières pour siéger au conseil d'administration.

Faits saillants:

⇒ Le projet « Agir pour l'avenir » s'est terminé en mars 2024. Cette année, nous avons poursuivi la mise à jour des politiques de la TCMFCQ, mis en place des mesures pour faciliter la transition à la direction et réaliser les actions découlant de l'évaluation de l'organisme.

⇒ La TCMFCQ a souligné le 2 mai dernier son 25^e anniversaire de la TCMFCQ. La quarantaine de participant.e.s

ont pu, lors de cette soirée, se rappeler le parcours de notre regroupement.

⇒ Fin de l'Entente sectorielle de développement en égalité au Centre-du-Québec 2022-2024 qui a permis de réaliser des actions en ADS+, en entrepreneuriat collectif, une recherche sur les femmes avec limitations fonctionnelles, une Certification Entreprise Égalitaire (CEEÉ) et un soutien aux élues.

⇒ En défense collective des droits, en collaboration avec la Volte-Face et la Maison des femmes des Bois-Francis, la TCMFCQ a démontré l'impact négatif, sur les victimes de violence conjugale qu'aurait le spectacle d'Éric Lapointe offert gratuitement par la Ville de Victoriaville. Suite à notre campagne de conscientisation, le spectacle a été retiré de la programmation offerte gratuitement.

Principaux projets prévus en 2024-2025

⇒ Rendre hommage aux Centricois qui ont fait une différence dans notre région.

⇒ Assurer le suivi de la recherche sur les femmes ayant des limitations fonctionnelles.

⇒ Ancrer l'ADS+ dans les pratiques des organisations centricoises et les accompagner dans leurs efforts d'intégration de cette analyse.

⇒ Encourager l'émergence de projets régionaux avec les partenaires du milieu.

Lors de l'AGA, un chaudron magique permettait de réaliser les vœux des membres. Pour ma part, je souhaite que la Table puisse relever les défis qui l'attendent avec brio!

LES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE

En matinée, Amélie Lanteigne et Sarah Jane Roy-Beauregard du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) ont présenté les résultats de la recherche sur les femmes avec des limitations fonctionnelles entreprises par la TCMFCQ dans le cadre de l'entente sectorielle en égalité.

Ces résultats révèlent de

nombreux facteurs influençant les conditions de vie des femmes ayant un handicap au Centre-du-Québec. Ils mettent en lumière les obstacles complexes et interconnectés auxquels elles sont confrontées en regard de l'accès, de l'utilisation des services ainsi que dans leur vie quotidienne.

Principaux constats

Inadéquation des services

Les services de soutien et les ressources disponibles ne répondent souvent pas aux besoins spécifiques des femmes. Des critères d'accès restrictifs, une information souvent inaccessible

(suivi page suivante)



Le C.A est maintenant composé des personnes suivantes:

SIE

Eve Champagne

AGÉPA

Nancy Hubert

Calacs La Passerelle

Jacinthe Guilbault

Partance

Marie Jaillot

TCMFCQ

Maryse St-Arneault

(membre coopté)



au moment opportun, et une absence de continuité dans l'accompagnement créent des barrières supplémentaires et compliquent leur parcours, impactant négativement leur santé globale et contribuant à leur exclusion sociale.

Résilience des femmes :

Les femmes font preuve de lucidité et de résilience en trouvant elles-mêmes des solutions face à un système peu accommodant, en utilisant leurs ressources personnelles et leur réseau de soutien. Cependant, cette responsabilisation reflète un manque de soutien structurel et systémique, imposant une lourde charge sur elles pour assurer leur bien-être. L'accès aux services ne devrait pas dépendre de leurs aptitudes individuelles.

Intériorisation du capacitisme :

La socialisation des femmes

pour prendre soin des autres au détriment de leurs propres besoins, combinée à l'intériorisation du capacitisme, les pousse à minimiser leurs besoins et à se sentir moins dignes de soutien. Cette dynamique contribue à une auto-stigmatisation, réduisant leur capacité à revendiquer leurs droits et à demander le soutien nécessaire.

Intersection des oppressions :

Les défis identifiés touchent également d'autres groupes vulnérables, comme les femmes ayant des limitations fonctionnelles psychologiques, les femmes immigrantes, et celles vivant en milieu rural. Les problèmes d'accès à l'information, à la mobilité et aux services de soutien sont communs à ces groupes.

Violence et continuum d'oppression :

Les violences subies par les

femmes ayant des limitations fonctionnelles physiques s'inscrivent dans un continuum de violences, souvent enracinées dans des structures sociales et des systèmes de pouvoir inégaux. Les participantes subissent divers types de violences, incluant des violences interpersonnelles, sociales et institutionnelles, affectant leur bien-être et leur autonomie

Pour conclure

La recherche montre l'importance de mettre en place des actions concrètes et inclusives pour améliorer la qualité de vie de ces femmes, en tenant compte des spécificités liées au genre et aux limitations fonctionnelles physiques. Ces actions sont indispensables pour réduire les inégalités et favoriser une réelle inclusion des femmes ayant des limitations fonctionnelles physiques au Centre-du-Québec.



Voir en page 5 les détails pour assister au webinaire pour le lancement de la recherche.

UN TÉMOIGNAGE INSPIRANT

A la suite de la présentation de la recherche, Jessica Laneuville, membre du comité orienteur et femme en situation d'handicap est venue nous parler de son expérience de vie.

Atteinte d'Ataxie de Friedreich, elle a su relever plusieurs défis liés

à sa condition.

Un des principaux obstacles qu'elle a affronté est sûrement la bureaucratie reliée aux divers programmes d'aide offerts par le gouvernement. Elle a aussi nommé comme irritant l'attitude pate

paternaliste ou infantiliste du personnel du système de santé public.

Au-delà des obstacles rencontrés, Jessica nous a transmis son dynamisme. Elle fait preuve d'une grande résilience et elle a su nous transmettre sa joie de vivre.



INCIDENCE DES VIOLENCES SUBIES PAR LES FEMMES AVEC HANDICAP



Les femmes avec handicap subissent deux fois plus de violence conjugale que les femmes sans handicap et subissent des formes plus sévères de violence. Néanmoins, la problématique de la violence à l'égard des femmes avec handicap est méconnue et peu documentée.

Cette situation s'explique en partie par le stéréotype persistant selon lequel les femmes handicapées ne vivent pas en couple ou n'ont pas de vie sexuelle. Par ailleurs, la prévalence de la dépendance physique et économique ainsi que la pauvreté chez les femmes avec handicap augmentent le risque pour celles-ci de subir de la violence. La dépendance aux autres pour les soins, souvent prodigués par le conjoint, les met davantage à risque de subir de la violence et constitue également un obstacle à la dénonciation par crainte de perdre un soutien important dans leur vie.

Dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, la TCMFCQ a tenu un webinaire, le 2 décembre, sur les violences faites aux femmes avec un handicap. Un panel constitué de 4 intervenantes concernées par cette problématique ont pu démystifier celle-ci et expliquer les enjeux spécifiques de cette violence.

Surveillez nos médias sociaux en janvier, vous pourrez écouter notre webinaire sur notre chaîne YouTube ou en format Balado .



UNE NOUVELLE DIRECTRICE

Eve Champagne, présidente de la TCMFCQ, est heureuse d'annoncer la nomination de Maryse St-Arneault au poste de direction de notre regroupement.

Cette nomination entre en vigueur le 1er janvier 2025.

Un enjeu spécifique

Un des enjeux des violences chez les femmes avec un handicap est le capacitisme systémique qui constitue en soi une forme de violence dangereuse parce qu'elle est peu reconnue comme une forme d'oppression.

Pourquoi ? L'une des principales explications est que la sociologie du handicap est très récente dans l'histoire. Sans vouloir nier l'aspect médical derrière bon nombre de handicaps, on ne peut négliger les conséquences provenant d'une lecture strictement médicale du handicap. Sa stricte médicalisation renforce les préjugés, car on en vient à les intérioriser comme s'ils étaient des faits incontestables. Étant une mère, la parentalité est le premier exemple qui me vient en tête.

Comme la médicalisation du handicap fait en sorte que le capacitisme, contrairement à d'autres formes d'oppression,

n'est pas considéré comme une oppression comme le racisme ou l'âgisme. Des croyances, des comportements et des préjugés justifient cette non reconnaissance. Conséquemment on ne voit pas la pertinence de démystifier cette forme d'oppression. S'en suit un cercle vicieux extrêmement nuisible.

Le capacitisme se manifeste chez les femmes en situation de handicap plus particulièrement parce que beaucoup de personnes les considèrent comme des êtres fragiles devant être protégés. Lorsqu'elles sont en couple, on croit d'emblée qu'elles ont de la chance et qu'elles dépendent de sa ou de son partenaire.

Pour toutes ces raisons, plusieurs femmes en situation de handicap se voient dans l'obligation, par manque de ressources ou parce qu'elles ont intériorisé l'idée qu'elles dépendent de leur partenaire intime, de rester dans une relation toxique.

Maryse est à l'emploi de la TCMFCQ depuis presque 7 ans.

À ses débuts, elle agissait à titre d'agente de projet et a mené à terme, avec brio, de nombreux projets. Depuis janvier 2024, Maryse occupe le poste de directrice adjointe.

Son dynamisme, son professionnalisme, sa créativité et son engagement envers les valeurs de la TCMFCQ sont autant d'atouts qui contribueront à donner un nouvel essor à notre regroupement.



Nous joindre:

 819-758-8282

 info@femmescentreduquebec.qc.ca

Retrouves-nous sur le web!

www.femmescentreduquebec.qc.ca



Pour la période des Fêtes, les bureaux de la TCMFCQ seront fermés du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

Les travailleuses de la Table et les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter aux membres et aux partenaires de terminer l'année 2024 sur une note joyeuse et festive et que l'année à venir soit pleine de satisfaction, de rires et de réussites.

Une force collective pour l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

Joyeux Noël et Bonne Année !

DES MIETTES POUR LES FEMMES

En 1995, les femmes au Québec prenaient la rue pour l'amélioration de leurs conditions socio-économiques, avec le pain comme symbole de leur lutte. Près de 30 ans plus tard, à l'aube d'une nouvelle Marche des femmes, devenue mondiale depuis, la ministre Chantal Rouleau n'a que des miettes à nous offrir avec son quatrième plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et sa « modernisation » de l'aide sociale!

Au Québec, la pauvreté a un genre. Et il est féminin. Pour s'attaquer à la racine du problème, le gouvernement doit, entre autres, augmenter les revenus des personnes les plus pauvres de notre société. Il fait plutôt le contraire en coupant dans des mesures de soutien à des femmes déjà en situation de vulnérabilité.

En effet, la réforme de l'aide sociale impose un recul majeur en abolissant la bonification de 161 \$ par mois pour les chefs de famille monoparentale d'un enfant de moins de 5 ans à charge alors qu'au contraire des mesures supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la capacité de ces parents, qui sont majoritairement des femmes, à subvenir à leurs

besoins de base et à ceux de leurs enfants.

Les femmes victimes de violence conjugale et vivant en maison d'hébergement feront également les frais de cette réforme en se voyant retirer l'octroi automatique de la prestation pour « contraintes temporaires à l'emploi » (CTE). Cette régression inquiétante et incompréhensible complexifie les démarches de ces femmes au lieu de faciliter leur parcours de reprise de pouvoir sur leur vie.

Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de remarquer que le gouvernement offre des miettes supplémentaires uniquement lorsque les femmes occupent des rôles sociaux genrés qui bénéficient à l'État.

Au lieu d'abolir la notion de vie maritale et de garantir une prestation pleine et entière à chaque personne, peu importe sa situation familiale, le gouvernement choisit de l'assouplir dans un seul cas, c'est-à-dire lorsque les personnes agissent comme proches aidantes et permettent d'éviter que la personne conjointe aille vivre dans un établissement d'hébergement en raison de son état de santé.

Il transforme ainsi la relation conjugale en relation aidante-aidé pour alléger le réseau de la santé et des services sociaux sur le dos des femmes, qui sont plus souvent dans le rôle de proches aidantes.

En prime, la ministre a failli à son engagement d'appliquer une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) pour l'élaboration de ce plan gouvernemental. Force est de constater qu'encore une fois, des plans d'actions gouvernementaux sont conçus sans une prise en compte des besoins des femmes et des obstacles qu'elles vivent, particulièrement pour celles à la croisée des oppressions.

Comme la ministre se targue qu'il s'agit d'un plan « évolutif », un retour à la table à dessin s'impose. La ministre doit refaire ses devoirs et réviser les mesures qu'elle propose pour lutter contre la pauvreté si elle veut réellement améliorer les conditions de vie de toutes les femmes!

Source: Lettre ouverte du Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec.